

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons effectué l'examen limité des états financiers provisoires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 décembre 2012, comprenant le bilan, l'état de résultat ainsi que l'état de variation de l'actif net pour la période de douze mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers provisoires font ressortir un actif net de 1.872.341 dinars pour un capital social de 1.680.100 dinars et une valeur liquidative de 111,442 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière provisoire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière provisoire sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières provisoires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 décembre 2012 conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Au 31 décembre 2012, le portefeuille titres représente 79,18% de l'actif. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a dépassé, au cours de certaines périodes du 4^{ème} trimestre 2012, le taux maximum de 80% tel que fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001. Il a atteint, le 17 décembre 2012, 80,53%.

Tunis, le 22 janvier 2013

Le commissaire aux comptes :

Ali LAHMAR

Bilan**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2012	31/12/2011
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>1 502 195,508</u>	<u>2 803 818,924</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		638 147,797	1 657 053,655
Emprunts obligataires et valeurs assimilées		864 047,711	1 038 938,585
Autres valeurs		0,000	107 826,684
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC 2	<u>395 019,548</u>	<u>717 364,072</u>
Placements monétaires		345 690,874	344 905,329
Disponibilités		49 328,674	372 458,743
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Créances d'exploitation		0,000	0,000
Autres actifs	AC 4	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		<u>1 897 215,056</u>	<u>3 521 182,996</u>
<u>PASSIF</u>		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	6 734,667	11 119,568
Créditeurs divers	PA 2	18 139,689	17 906,644
TOTAL PASSIF		<u>24 874,356</u>	<u>29 026,212</u>
Capital	CP 1	<u>1 851 851,452</u>	<u>3 447 816,978</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>1 680 100,000</u>	<u>3 113 600,000</u>
Capital en début de période		3 113 600,000	3 631 400,000
Emission en nominal		93 900,000	375 300,000
Rachat en nominal		-1 527 400,000	-893 100,000
Sommes non distribuables		<u>171 751,452</u>	<u>334 216,978</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		334 216,978	449 849,719
Sommes non distribuables exercice en cours		-162 465,526	-115 632,741
Sommes distribuables		<u>20 489,248</u>	<u>44 339,806</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		1,159	4,046
Sommes distribuables de l'exercice en cours		20 488,089	44 335,760
ACTIF NET		<u>1 872 340,700</u>	<u>3 492 156,784</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 897 215,056</u>	<u>3 521 182,996</u>

Etat de résultat
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période du 01/10/12 au 31/12/12	Période du 01/01/12 au 31/12/12	Période du 01/10/11 au 31/12/11	Période du 01/01/11 au 31/12/11
Revenus du portefeuille titres	PR1				
a- Dividendes	PR 1-a	0,001	17 737,361	0,000	49 106,120
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	13 210,030	53 449,103	13 696,959	55 126,990
c- Revenus des placements monétaires	PR 1-c	2 885,093	11 448,595	3 143,801	13 695,485
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 095,124	82 635,059	16 840,760	117 928,595
- Charges de gestion des placements	CH 1	-6 736,869	-32 869,928	-11 119,568	-44 260,517
- Revenus Nets des placements		9 358,255	49 765,131	5 721,192	73 668,078
- Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
- Autres charges	CH 2	-6 214,840	-25 489,679	-6 419,029	-26 560,832
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 143,415	24 275,452	-697,837	47 107,246
Régularisation du résultat d'exploitation		-3 309,099	-3 787,363	-2 079,415	-2 771,486
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-165,684	20 488,089	-2 777,252	44 335,760
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 309,099	3 787,363	2 079,415	2 771,486
Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-77 783,635	-490 572,302	-932,135	-263 641,973
+/- valeurs réalisées sur cession des titres		2 365,283	531 175,985	74 013,314	196 446,407
Frais de négociation		-1 263,149	-6 390,586	-1 116,887	-3 510,282
Résultat non distribuable		-76 681,501	34 213,097	71 964,292	-70 705,848
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-73 538,086	58 488,549	71 266,455	-23 598,602

Etat de variation de l'actif net

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/10/12 au 31/12/12	Période du 01/01/12 au 31/12/12	Période du 01/10/11 au 31/12/11	Période du 01/01/11 au 31/12/11
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>	<u>-73 538,086</u>	<u>58 488,549</u>	<u>71 266,455</u>	<u>-23 598,602</u>
<u>DESOPERATION D'EXPLOITATION</u>				
a- Résultat d'exploitation	3 143,415	24 275,452	-697,837	47 107,246
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	-77 783,635	-490 572,302	-932,135	-263 641,973
c- +/- values réalisées sur cession de titres	2 365,283	531 175,985	74 013,314	196 446,407
d- Frais de négociation de titres	-1 263,149	-6 390,586	-1 116,887	-3 510,282
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>		<u>-29 485,344</u>		<u>-66 757,896</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-313 367,075</u>	<u>-1 648 819,289</u>	<u>-160 844,152</u>	<u>-571 078,637</u>
a- Souscriptions				
Capital	0,000	93 900,000	0,000	375 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	0,000	14 780,193	0,000	25 709,681
Régularisation des sommes distribuables	0,000	828,941	0,000	7 412,575
b- Rachat				
Capital	-280 000,000	-1 527 400,000	-144 800,000	-893 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	-30 057,783	-211 458,816	-13 964,552	-70 636,574
Régularisation des sommes distribuables	-3 309,292	-19 469,607	-2 079,600	-15 764,319
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-386 905,161</u>	<u>-1 619 816,084</u>	<u>-89 577,697</u>	<u>-661 435,135</u>
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>				
a- en début de période	2 259 245,861	3 492 156,784	3 581 734,481	4 153 591,919
b- en fin de période	1 872 340,700	1 872 340,700	3 492 156,784	3 492 156,784
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	19 601	31 136	32 584	36 314
b- en fin de période	16 801	16 801	31 136	31 136
VALEUR LIQUIDATIVE	111,442	111,442	112,158	112,158
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-13,18%	0,63%	8,07%	-0,20%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES au 31/12/2012

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

Les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeurs au 31/12/2012	% l'Actif
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>528 943,635</u>	<u>638 147,797</u>	<u>33,64%</u>
ARTES	5 000	36 797,600	42 370,000	2,23%
ATB	5 000	19 389,622	22 795,000	1,20%
ATL	12 500	21 461,321	40 462,500	2,13%
ATL NG12	1 470	5 497,800	4 704,000	0,25%
ATL NS12	4 410	16 603,650	14 112,000	0,74%
ATTIJARI BANK	6 170	109 963,468	91 340,680	4,81%
BIAT	1 150	52 237,839	72 892,750	3,84%
BT	5 000	25 870,915	59 945,000	3,16%
CARTHAGECEMENT	7 000	26 750,000	24 990,000	1,32%
ENNAKL	6 000	68 151,657	69 300,000	3,65%
MONOPRIX	2 901	23 860,197	80 302,581	4,23%
TELNET	9 000	64 297,380	60 687,000	3,20%
TPR	5 766	32 355,729	28 951,086	1,53%
UIB	1 400	25 706,457	25 295,200	1,33%
<u>Droits</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u>
				0,00%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u>
				0,00%
<u>Obligations Privées</u>		<u>12 105,978</u>	<u>12 138,126</u>	<u>0,64%</u>
BHSUB07	300	12 105,978	12 138,126	0,64%
<u>BTA</u>		<u>828 847,667</u>	<u>851 909,585</u>	<u>44,90%</u>
BTA022015	90	90 704,667	95 219,955	5,02%
BTA022015	110	110 352,000	115 870,685	6,11%
BTA052022	50	48 860,000	50 652,110	2,67%
BTA072017	130	129 116,000	132 462,521	6,98%
BTA072017	200	198 240,000	203 388,493	10,72%
BTA102013	250	251 575,000	254 315,821	13,40%
TOTAL		1 369 897,280	1 502 195,508	79,18%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeurs au 31/12/2012	% l'Actif
<u>BTCT</u>					
BTCT 190213 52S	28/02/2012	350	336 261,477	345 690,874	18,22%
Sous Total =			336 261,477	345 690,874	18,22%
Compte courant bancaire				49 328,674	2,60%
Total =				395 019,548	20,82%

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2011</u>	<u>3 447 816,978</u>	<u>3 447 816,978</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>93 900,000</u>	<u>93 900,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-1 527 400,000</u>	<u>-1 527 400,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-162 465,526</u>	<u>-141 976,278</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	34 213,097	34 213,097
- Régularisation sommes non distribuables	-196 678,623	-196 678,623
- Sommes distribuables de la période		20 489,248
<u>Montant fin de période au 31/12/2012</u>	<u>1 851 851,452</u>	<u>1 872 340,700</u>

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	3 113 600,000
* Nombre de titres en circulation	31 136
* Nombre d'actionnaires	132
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	93 900,000
* Nombre de titres émis	939
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	1 527 400,000
* Nombre de titres rachetés	15 274
<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Volume	1 680 100,000
* Nombre de titres en circulation	16 801
* Nombre d'actionnaires	84

PR 1 a - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignations	Période du 01/10/12 au 31/12/12	Période du 01/10/11 au 31/12/11
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0,001</u>	<u>0,000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>13 210,030</u>	<u>13 696,959</u>
Revenu des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	13 024,634	13 343,782
Revenu des obligations privées	185,396	353,177
TOTAL	13 210,031	13 696,959

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignations	Période du 01/10/12 au 31/12/12	Période du 01/10/11 au 31/12/11
Intérêts des bons de trésor	2 885,093	3 143,801
Total placements monétaires	2 885,093	3 143,801

Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelles	31/12/2012
<u>AC 3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0,000</u>
	Dividendes	0,000
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0,000</u>
	RàS sur BTA	0,000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>6 734,667</u>
	Frais du Gestionnaire	1 643,527
	Frais du Dépositaire	430,777
	Frais du Distributeur	4 660,363
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>18 139,689</u>
	Etat retenue à la source	168,000
	Redevance CMF	170,354
	Charges à payer sur exercice antérieur	0,000
	Charges et produit en attente de régul.	0,000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	17 801,335
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2012</u>	<u>22 400,000</u>
	Jetons de présence 2012	12 000,000
	Honoraire commissaires aux comptes	6 721,200
	Frais Assemblée	2 139,364
	Frais de publication au bulletin CMF	652,400
	Taxe revenant aux collectivités locales	619,452
	Frais Bancaires	80,240
	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	187,344

Notes sur les charges de gestion

	Libelles	31/12/2012
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>32 869,928</u>
	Rémunération du Gestionnaire	11 783,362
	Rémunération du Dépositaire	2 108,683
	Rémunération du Distributeur	18 977,883
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>25 489,679</u>
	Redevance CMF	2 618,549
	Services bancaires et assimilés	465,406
	Charges diverses	5,724
	Impôts, taxes et versements assimilés	0,000
	Abonnement des charges budgétisées	22 400,000